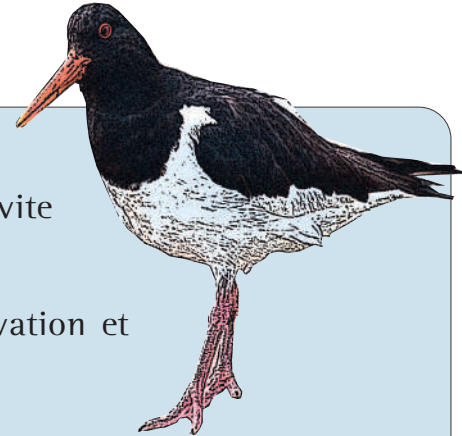


Charte des bonnes pratiques dans l'Aire marine protégée

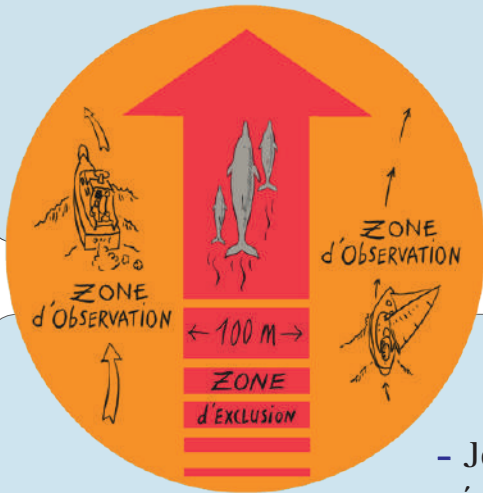
Pour concilier la pratique des loisirs nautiques et la préservation de l'aire marine protégée de Belle-Île :

Je respecte la faune marine

- **Oiseaux** : Je respecte une distance de navigation des falaises et j'évite de débarquer sur les îlots en période de nidification
- **Mammifères marins** : Je limite ma vitesse, ma distance d'observation et j'adapte ma trajectoire. Je laisse la rencontre à leur initiative.

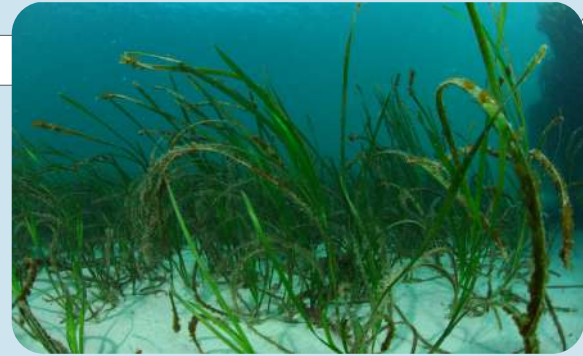


- **Faune sous marine**: Je ne nourris pas la faune sous-marine et j'évite tout dérangement. Je laisse les espèces vivantes, les coquillages, ... à leur place.



Je respecte les fonds marins

- J'évite l'ancrage sur le maërl et les herbiers de zostères
- Je ne stocke pas de matériel sur les hauts de plage à la végétation fragile



Je limite mes rejets en mer

- Je m'informe sur les produits alternatifs aux anti-fouling classiques
- Je ramène mes déchets dans les dispositifs de collecte adaptés

Je participe à l'amélioration des connaissances

- Je transmets mes observations intéressantes ou inhabituelles sur les réseaux de sciences participatives existants, et au questionnaire de l'Aire marine protégée

Je me forme

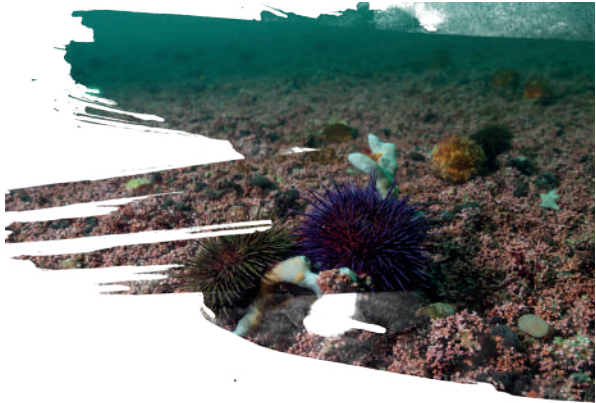
- Je participe à une demi-journée annuelle de formation et d'échanges sur l'Aire marine protégée et la charte des bonnes pratiques

Je sensibilise les visiteurs

- J'informe les visiteurs sur l'aire marine protégée, et les bonnes pratiques à adopter,
- Je suis ambassadeur des bonnes pratiques : je sensibilise les visiteurs ayant un comportement impactant sur les milieux naturels

L' Aire marine protégée de Belle-Île

● L'Aire marine protégée de Belle-Île regorge de richesses comme le **banc de maêrl**, les **herbiers de zostères** abritant des jeunes poissons et des hippocampes, ou encore les **forêts de laminaires**, très importantes pour les écosystèmes côtiers bretons. Ces habitats sont **protégés au niveau européen**.



C'est également un lieu de passage pour les **mammifères marins** (dauphins, phoques,) et de nidification pour les **oiseaux marins**.

● L'AMP accueille aussi de nombreuses activités nautiques de loisirs (kayak, surf, paddle, plaisance, plongée, ...) et professionnelles (pêche). Pour pouvoir continuer à **profiter de cet environnement exceptionnel**, tout en **préservant ses richesses**, il est important pour tous d'adopter des pratiques respectueuses de la flore et de la faune marine.

Le réseau "Engagé par nature"

● Les membres du réseau «Engagé par nature... en mer» s'engagent dans des **pratiques respectueuses des milieux naturels et des espèces** présentes dans l'Aire marine protégée. Pour cela, ils sont signataires d'une charte des bonnes pratiques, avec la Communauté de communes de Belle-Île, gestionnaire de l'Aire marine protégée.



Les professionnels engagés



■ Escapade marine

Balades côtières autour de Belle-Île, sorties à la carte, excursions sur les îles de Houat et Hoedic, en semi-rigide.



■ Angélus plongée

Baptêmes, exploration, stages découverte, formation, randonnée aquatique.



■ Vives-Eaux

Balades accompagnées en kayak de mer autour de la côte Nord de l'île, location de kayaks et paddles.



■ Belle-Île Voile

Sorties en catamaran, à la journée ou plus dans les aires marines protégées de Belle-Île et de Houat-Hoedic.

■ Arnaud de Wildenberg

Guide de pêche de loisir ou sportive au bar, thon, lieu.

